

Val-d'Or, le 11 septembre 2017

P-871-4

À : Monsieur Pascal Côté
Répondant du Service de police de la Ville de Montréal

Cc : Me Christian Veillette, Ministère de la Justice
Me André Fauteux, Ministère de la Justice
Me Marie-Paule Boucher, Ministère de la Justice
Mme Andréane Lespérance, Secrétariat aux Affaires autochtones

De : Me Marie-Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef adjointe

Objet : Demande de renseignements dans le cadre des travaux de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès*

Dossier : DG-0013-A

Monsieur Côté,

Dans le cadre de ses travaux, la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès* (CERP) sollicite la collaboration du Service de police de la Ville de Montréal afin de connaître **la manière dont les formations qu'il offre à son personnel tiennent compte des réalités autochtones (Premières Nations et Inuit)**.

La CERP voudrait obtenir les informations/documents suivants :

- Toute information relative aux programmes, activités ou initiatives concernant les réalités autochtones offerts dans le cadre de formation, sensibilisation, perfectionnement professionnel ou autre dispensé au personnel du Service de police de la Ville de Montréal (en divisant l'information par catégorie de métier, comme les patrouilleurs, enquêteurs, gestionnaires, etc.).

La Commission souhaite ainsi prendre connaissance des plans de cours, activités de formation, documents distribués, lectures recommandées et autre matériel pédagogique pertinent relatif aux réalités autochtones utilisé dans le cadre de ces formations.

Nous vous prions de nous transmettre toute autre information ou document pouvant étayer ou soutenir les informations que vous nous fournirez en réponse à cette demande, même s'ils ne se retrouvent pas dans la liste ci-haut. Ces documents serviront à remplir le mandat de la CERP :

La Commission d'enquête provinciale a pour mandat d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation de certains services publics offerts aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse;

Pour toute question concernant cette demande, veuillez communiquer avec M. Sébastien Brodeur-Girard par courriel à sebastien.brodeur-girard@cerp.gouv.qc.ca, ou par téléphone au 819 354-4404.

Nous vous demandons de communiquer les informations et la documentation demandées dans les **30 prochains jours** par courriel à nicole.durocher@cerp.gouv.qc.ca. Par ailleurs, s'il s'agit de documents confidentiels, veuillez nous les faire parvenir par messagerie à l'adresse suivante :

Mme Nicole Durocher
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
600, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Si l'une ou plusieurs des informations demandées ne pouvaient nous être communiquées, que ce soit en raison de leur inexistence ou de l'impossibilité de les obtenir dans des délais raisonnables, nous vous prions de nous en faire part par écrit en expliquant les motifs.

Si vous êtes dans l'impossibilité de fournir les informations et la documentation demandées dans ce délai, nous vous prions d'en informer M. Sébastien Brodeur-Girard et de lui transmettre une note explicative à ce sujet.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre correspondance, nous vous prions d'agréer, Monsieur Côté, nos plus sincères salutations.

Commission d'enquête
sur les relations
entre les Autochtones
et certains
services publics

Québec 

Me Marie-Josée Barry-Gosselin

Procureure en chef adjointe / Deputy Chief Counsel

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones
et certains services publics: écoute, réconciliation et progrès

600, avenue Centrale

Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Tél.: (sans frais) 1 844 580-0113

Tél.: 819 354-5039

Télééc.: 819 354-3132

marie-josée.barry-gosselin@cerp.gouv.qc.ca



***RÉALISATIONS DU SPVM
EN MATIÈRE AUTOCHTONE***

Le 10 octobre 2017

TABLE DES MATIÈRES

Les autochtones à Montréal.....	3
Les besoins en matière d'intervention policière.....	3
Principales réalisations du SPVM en matière autochtone	4
<i>Collaborations intersectorielles</i>	<i>4</i>
▪ Accord de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU autochtone de Montréal	4
▪ Patrouilles mixtes.....	4
▪ Comité mixte sur le thème de l'exploitation sexuelle et la traite des personnes.....	4
▪ Développement d'une entente sur la problématique des femmes disparues ou assassinées	5
▪ Projets sur la cohabitation et l'appropriation juste des espaces publics.....	5
▪ Collaboration avec les Services parajudiciaires autochtones du Québec (S.P.A.Q.)	5
▪ Adaptation du programme des Survivantes	5
<i>Actions corporatives</i>	<i>6</i>
▪ Programme d'accès à l'égalité d'emploi (PAEE).....	6
▪ Agent de liaison.....	6
▪ Comité des partenaires autochtones du SPVM	7
▪ Comité directeur en itinérance	7
▪ Comité interne en itinérance	7
▪ Développement et diffusion d'outils de communication et de prévention.....	7
<i>Activités de formation et de sensibilisation</i>	<i>8</i>
▪ Séances de sensibilisation/formation du personnel	8
▪ Sensibilisation au travail policier.....	8
<i>Actions de représentations pour la disponibilité de services dédiés</i>	<i>9</i>
▪ Soutenir le développement de services adaptés	9
<i>Autres mesures au SPVM.....</i>	<i>9</i>
▪ Mesures pour offrir un service exempt de toute forme de discrimination	9
▪ Formation par Appels simulés.....	9
▪ Initiatives en matière d'itinérance	10
▪ Initiatives en matière d'interventions auprès de personnes mentalement perturbées.....	11
Projets en développement.....	11
▪ Projet Prévenir	11
▪ Vidéo d'accueil	12
▪ Séances de sensibilisation au travail policier	12
▪ Déploiement d'un suivi 2 ^e ligne en itinérance dans les PDQ	12
Défis à poursuivre	12
Annexe 1 – plan des séances de sensibilisation/formation	13

Les autochtones à Montréal

On connaît depuis le tournant des années 2000 un important mouvement des populations autochtones vers les centres urbains : urbanisation, services médicaux, dentaires, d'employabilité ou d'éducation, chirurgicaux, des foyers d'accueil, fuites de situations de violence, etc. Montréal ne fait pas exception.

À Montréal en 2011, 26 280 Autochtones vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR), soit 1,6% de sa population totale. La population autochtone à Montréal a augmenté de 135% entre 2001 et 2011. De cette population, les recherches rapportent que plusieurs ont des besoins majeurs (sentiment d'appartenance, logement, services adaptés à leurs conceptions culturelles, etc.) et cumulent des facteurs de vulnérabilité.

Lors du recensement des personnes vivant en situation d'itinérance à Montréal réalisé la nuit du 24 mars 2015, environ 300 Autochtones itinérants ont été recensés à Montréal, dont 40 % était des Inuits. Ils comptaient pour 10% de la population itinérante recensée ce soir-là.¹

Les besoins en matière d'intervention policière

Les sources d'insécurité pour les autochtones vivant en ville reposent tant sur les menaces senties que réelles ou apparentes, physiques, sociales ou identitaires, qui proviennent tant de leurs concitoyens que de l'environnement et du cadre bâti.

De plus, la ville en tant que telle peut présenter un environnement qui menace de différentes façons l'entité physique et sociale.

Par exemple, outre la perte du lien familial, l'omniprésence de la violence est un point commun aux femmes autochtones en situation d'itinérance. Nombreuses sont celles qui viennent en ville pour fuir cette violence, mais elles se retrouvent malheureusement victimes de prédateurs à leur arrivée. Ceux-ci les abordent en proposant de les aider, en disant qu'ils vont s'occuper d'elles. C'est ainsi que certaines se retrouvent à faire de la prostitution, à être victime d'agression et d'abus, à devoir logées dans l'appartement de proxénète ou contraintes de s'enfuir.

Les raisons des interventions policières auprès de la population autochtone sont donc multiples. Les policiers sont parfois appelés à intervenir auprès d'elles parce qu'elles sont en détresse, parce qu'elles ont commis un crime ou un délit, parce qu'elles sont victimes, etc.

Dans un souci constant d'amélioration continue, le SPVM a mis en place, au fil des ans, différentes mesures novatrices. Il a ainsi développé une réponse de mieux en mieux adaptée, et ce, tout en demeurant dans les limites de sa mission et de son champ de compétences. Ces initiatives ont visé systématiquement à améliorer la démarche policière et à mieux arrimer les efforts à ceux des partenaires des milieux concernés (santé, services sociaux, justice, éducation, etc.).

¹ Eric Latimer, James McGregor, Christian Méthot et Alison Smith, pour l'équipe de Je Compte MTL 2015, *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015* (2015), Montréal, Québec : Ville de Montréal, 7 juillet.

Principales réalisations du SPVM en matière autochtone

Collaborations intersectorielles

En lien avec les interventions auprès de la population autochtone, nombreuses sont les collaborations. Elles ont pris différentes formes (concertation, entente, projets de prévention et de résolution de problèmes, etc.), et sont généralement accompagnées d'un développement des pratiques et des compétences policières. Elles visent toutes une plus grande cohérence des actions.

Accord de collaboration entre le SPVM et le RÉSEAU autochtone de Montréal

En juin 2015, une entente a été signée avec le RÉSEAU. Cette entente signée avec la communauté autochtone urbaine de Montréal vise quatre objectifs qui ont mené à diverses actions telles que les diverses réalisations nommées ci-dessous en témoignent. Les quatre objectifs sont de:

- Normaliser le partenariat;
- Contribuer à l'optimisation des compétences du personnel du SPVM;
- Accompagner la Communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de prévention;
- Associer la communauté dans les stratégies d'intervention (prévention et réponse) quant aux femmes autochtones disparues.

Patrouilles mixtes

En vue d'aller à la rencontre dans les espaces publics des personnes autochtones qui fréquentent peu ou pas les ressources pour leur offrir conseils et services, des patrouilles mixtes formées de policiers et d'intervenants d'organismes autochtones (notamment de chez Doris et du Centre d'amitié autochtone) sont réalisées.

Comité mixte sur le thème de l'exploitation sexuelle et la traite des personnes

Depuis 2016, un comité mixte a été créé. Il regroupe des intervenants du SPVM (Section de la prévention et de la sécurité urbaine et Section des crimes majeurs), de Montréal Autochtone, du Foyer pour femmes autochtones de Montréal, du Projets autochtones du Québec et des Femmes autochtones du Québec. Les rencontres trimestrielles favorisent le développement de stratégies de prévention, le réseautage et le traitement de problématiques ponctuelles.

Développement d'une entente sur la problématique des femmes disparues ou assassinées

Une entente de collaboration entre le SPVM et les organismes autochtones est en train de se mettre en place sur la problématique des femmes disparues ou assassinées afin de :

- pouvoir référer les familles à un intervenant qui peut les accompagner lors de disparitions signalées;
- obtenir les autorisations pour collaborer avec les organismes autochtones en vue d'augmenter les chances de retrouver la personne;
- sensibiliser les partenaires communautaires au processus judiciaire, du signalement jusqu'à ce que la personne soit retrouvée;
- obtenir la collaboration de l'agent de liaison SPVM selon les besoins.

Projets sur la cohabitation et l'appropriation juste des espaces publics

Le SPVM participe à une multitude de projets qui impliquent des membres de la communauté autochtone pour traiter de la question de la cohabitation harmonieuse dans les espaces publics :

- Par exemple : Projet Square Cabot; comité itinérance autochtone du Réseau, comité intersectoriel en itinérance, comité de la Ville de Montréal en matière d'itinérance, etc.

Collaboration avec les Services parajudiciaires autochtones du Québec (S.P.A.Q.)

Le SPVM diffuse maintenant aux personnes arrêtées par des policiers du SPVM les informations et les coordonnées concernant les services d'aide et d'assistance en matière de justice du SPAQ.

Adaptation du programme des Survivantes

Le SPVM a mis en place le projet novateur Les Survivantes il y a déjà quelques années pour la prévention de l'exploitation sexuelle. Les différents volets du programme s'adressent aux policiers, aux intervenants qui œuvrent auprès des victimes, ainsi qu'à des victimes elles-mêmes et leur entourage.

Pour l'adaptation du projet aux réalités des femmes autochtones, trois personnes de différentes communautés autochtones dont leur histoire de vie est marquée par l'exploitation sexuelle se sont jointes au programme. L'objectif était l'ajustement des interventions selon les spécificités des communautés. Des survivantes d'exploitation sexuelle autochtones également en venant témoigner. Le projet réalise des rencontres auprès :

- d'intervenants pour les sensibiliser à la problématique, détecter les signes d'exploitation et présenter des outils et des services pour venir en aide.
- de personnes et de groupes afin de sensibiliser aux réalités de la violence, de la toxicomanie, de l'absence de droits, aux ressources disponibles, etc.

Actions corporatives

Programme d'accès à l'égalité d'emploi (PAEE)

Le SPVM s'est engagé depuis les années 90 à assurer une représentation équitable de sa population par l'implantation volontaire du PAÉE. Le programme vise à encourager l'engagement de personnel de différentes communautés, dont spécifiquement de la communauté autochtone, afin de favoriser une meilleure représentativité montréalaise. En 2016, dix-huit policiers se sont autodéclarés autochtones.

Présentement, un effort supplémentaire est fourni pour encourager la relève autochtone. Plusieurs communications ont été publiées dans différents médias qui rejoignent cette population et des visites et présentations ont été réalisées dans différents milieux. Par exemple, une classe du collège John Abbott dédiée à des autochtones a été visitée pour parler de la carrière policière. Également, avec l'organisme Montréal autochtone, un jeune a pu accompagner un policier sur une patrouille normale.

Agent de liaison

Depuis 2015, un policier a le rôle d'agent de liaison avec la communauté autochtone. La totalité de son temps est dédiée aux activités suivantes :

- Construire des ponts et différents partenariats avec des organismes communautaires qui travaillent avec cette population pour soutenir le travail policier.
 - Par exemple, faire du réseautage avec les organismes pour que les policiers puissent y référer des personnes.
- Participer à l'élaboration de séances de sensibilisation à la réalité autochtone qui comprend différents volets afin de favoriser une meilleure approche et connaissance spécifique de la part des patrouilleurs et enquêteurs ayant à intervenir avec la clientèle.
 - Survol historique de l'histoire des autochtones; partage des services disponibles à cette clientèle; etc.
- Offrir des séances de sensibilisation en collaboration avec des intervenants autochtones de différents organismes.
- Assurer la fluidité des informations en lien avec les questions concernant les autochtones entre les différents corps policiers (SPVM, GRC, SQ, Services autochtones, etc.).
- Faire des représentations pour favoriser une meilleure complémentarité des services pour une offre de service couvrant une plus grande plage horaire (ex. : plage horaire pendant la période des fêtes).
- Démystifier le rôle du policier et favoriser les liens avec la communauté en présentant les façons de faire du SPVM. Par exemple, avec des policiers de l'unité des crimes majeurs, une rencontre a été organisée en vue de présenter les différentes étapes du déroulement d'une enquête (rôles et responsabilités des enquêteurs et procureurs, méthodes d'enquêtes, etc.).
- Favoriser le développement de pratiques adaptées aux populations autochtones. Il a notamment accompagné sur le terrain un procureur de la Cour Municipale de Montréal

attitré au développement du Programme d'accompagnement-Justice Autochtone afin de mieux cibler les besoins de la clientèle.

- Être le répondant pour les intervenants de la communauté autochtone au besoin.

Comité des partenaires autochtones du SPVM

Ce comité est un espace de communication et d'échange qui est représentatif de la diversité des communautés autochtones en vue d'améliorer la connaissance et la compréhension mutuelles et de bénéficier de l'expertise de chacun pour guider vers les meilleures pratiques.

- Composition du comité : représentants du SPVM, du Réseau pour la stratégie urbaine autochtone, du Foyer pour femmes autochtones, de Makivik, du Projets Autochtones du Québec, de Femmes autochtones du Québec et du Projet Square Cabot.

Comité directeur en itinérance

Ce comité est composé des principaux chefs d'unités touchés par la problématique de l'itinérance. Il permet de mettre de l'avant toutes les initiatives et pratiques en place ou à prévoir pour améliorer la réponse et le support du personnel policier face à cette réalité. Les membres agissent par la suite en tant qu'agents multiplicateurs au sein des diverses divisions du SPVM pour arrimer les actions en matière d'itinérance. Il est également mis à contribution pour l'élaboration et l'opérationnalisation du plan directeur en itinérance 2018-2020.

Comité interne en itinérance

Ce comité est composé des principaux acteurs policiers terrain et vise à rendre les pratiques en matière de prévention et d'accompagnement des personnes en situation d'itinérance les plus uniformes et cohérentes possibles. Ce comité est également mis à contribution pour l'élaboration et l'opérationnalisation du plan directeur en itinérance 2018-2020.

Développement et diffusion d'outils de communication et de prévention

Diffusion d'outils, d'initiatives et de projets pouvant avoir un impact positif sur les relations et les pratiques auprès de la communauté autochtone.

Par exemple :

- Afin d'assurer une communication rapide et efficace à travers les principaux acteurs internes liés au secteur de l'itinérance et des relations avec la communauté autochtone, une liste de distribution courriel a été créée.
- Un dépliant en innu réalisé par Makivik est disponible pour distribution par les policiers. Il présente les services disponibles sur l'île aux Inuits.
- Un dépliant en anglais produit par le Réseau autochtone est disponible pour distribuer par les policiers. Le dépliant présente les services adaptés aux autochtones dans le centre-ville.

- Création avec les partenaires d'une vidéo portant sur la violence conjugale et traduite en 5 langues autochtones. La vidéo est rendue disponible pour être diffusée dans les principaux centres et ressources pouvant rejoindre des victimes.
- Encourager la référence et l'utilisation du Centre de répit et de dégrisement pour personne en situation d'itinérance qui représente une alternative à la judiciarisation pénale.

Activités de formation et de sensibilisation

Dans un souci d'amélioration continue, le SPVM développe régulièrement des activités de formation ou de sensibilisation pour faire face aux diverses réalités de la pratique policière. Cela inclut le développement d'outils didactiques.

Séances de sensibilisation/formation du personnel (voir l'Annexe 1 pour le détail des séances diffusées)

Des séances de sensibilisation aux réalités autochtones sont diffusées aux divers paliers de l'organisation (des recrues aux cadres). Elles visent notamment l'amélioration du niveau de connaissances globales des policiers, dont en présentant un survol historique, en faisant un état de situation, en informant des services disponibles, etc. (Annexe 1)

- Au 1 août 2017, 73 séances de 45 minutes à 2 heures ont été diffusées auprès de 1177 policiers. Dix intervenants de la communauté autochtone ont participé (organismes d'attache : Chez Doris, Projets Autochtones du Québec, Ullivik, Femmes autochtones du Québec, Centre d'amitié autochtone de Montréal, Montréal Autochtone et SPAQ).
- Depuis l'automne 2017, les nouvelles recrues du SPVM reçoivent également une formation obligatoire.
- À partir de novembre 2017, tous les cadres policiers et civils, ainsi que les agents sociocommunautaires des postes de quartier recevront une formation de 4 heures.

Sensibilisation au travail policier

- Réalisation d'une vidéo pour démystifier le travail policier aux membres de la communauté autochtone (partenaires et citoyens).
- Rencontres avec de nombreux partenaires.
- Présentations du Service des crimes majeurs pour démystifier le travail des patrouilleurs et des enquêtes à des intervenants d'organismes autochtones ou qui travaillent auprès d'eux (29 participants). Le contenu présentait le processus d'enquête dans les cas de crimes contre la personne (agression sexuelle, VC, meurtre, etc.).

Actions de représentations pour la disponibilité de services dédiés

Soutenir le développement de services adaptés

Le SPVM n'est qu'un partenaire parmi d'autres qui peut contribuer à offrir des services dédiés aux membres de la communauté autochtone. En ce sens, des efforts sont déployés en vue de soutenir et sensibiliser au développement de meilleures pratiques par plusieurs secteurs d'intervention.

- Soutenir toutes les initiatives pour obtenir des ressources adaptées (ex. : Wet center, hébergement adapté, centres de jour, programmes de réinsertion, etc.).
- Soutenir les services adaptés dédiés aux autochtones à la Cour municipale.

Autres mesures au SPVM

En plus de tout ce qui précède, de nombreuses mesures ont été mises en place au SPVM. Elles s'adressent à l'ensemble de la population, mais permettent également d'améliorer les réponses policières aux membres de la communauté autochtone.

Mesures pour offrir un service exempt de toute forme de discrimination

Des politiques, des pratiques, des formations et diverses initiatives permettent d'offrir un service adapté à l'ensemble de la population et exempt de toute forme de discrimination. Par exemple :

- La Police de quartier;
- Les formations sur les compétences interculturelles et sur le profilage racial et social;
- Le travail continu en partenariat avec la population et des partenaires de différents secteurs d'intervention (ex. : scolaire, justice, santé et services sociaux, citoyens, etc.). Ces partenariats permettent :
 - Consultation et échange;
 - Partage bidirectionnel des préoccupations et des attentes;
 - Mise en place de solutions concertées.

Formation par Appels simulés

Des formations par appels simulés en lien avec la communauté de pratique en usage judiciaire de l'emploi de la force sont réalisées au SPVM. Les deux dernières simulations ont eu lieu en 2012-2013 et en 2015. Près de 2200 agents patrouilleurs ont été rencontrés à chaque fois.

- Ces appels destinés à tous les patrouilleurs visent à améliorer les pratiques auprès de personnes présentant des facteurs de vulnérabilité (ex. : en crise, intoxiquées, etc.). Ils permettent de coacher, à l'aide de rétroactions opérationnelles, les policiers afin de favoriser la désescalade et la reddition d'un sujet en situation de crise et armé.

Initiatives en matière d'itinérance

- **EMRII** : Depuis 2009 le SPVM a mis en place l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance (EMRII) en collaboration avec les intervenants de santé du CIUSSS du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal.

L'équipe intervient auprès de personnes vivant en situation d'itinérance qui sont l'objet d'interventions policières à répétition et qui sont aux prises avec des facteurs de vulnérabilité tels que les problèmes de santé mentale ou de consommation.

En date de juillet 2017, il y avait 10 suivis intensifs auprès de personnes autochtones (7 de premières nations et 3 Inuits) et plusieurs accompagnements ponctuels. Le suivi a visé à :

- Référer vers une thérapie ou des ressources adaptées pour soins médicaux, pour accompagnement à la Cour, pour des services sociaux, etc. Par exemple, collaboration avec :
 - Centre de justice et itinérance des Premiers Peuples de Montréal au Centre d'amitié autochtone;
 - Clinique Droit Devant pour régulariser les situations judiciaires;
 - Organisme Makivik pour pièces d'identité, hébergement, retour vers le Nord Québécois, retracer la famille à l'aide du réseau en place;
 - Les centres de détention pour planifier plan de sortie qui met les organismes à contribution;
 - Collaboration avec le Programme de justice et itinérance du Centre de Justice des Premiers peuples de Montréal (mai 2017). Touche la clientèle autochtone aux prises avec des démêlés judiciaires autant au niveau criminel que civil.
- **Équipe itinérance du métro** : Équipe de 9 policiers dédiés à intervenir auprès de la clientèle itinérante et autochtone. Elle travaille notamment en collaboration avec plusieurs partenaires terrains tels qu'EMRII, ESUP, YMCA, Société de développement social de la Ville de Montréal, PAQ, etc.).
- **Brigade des espaces publics** : Policiers dédiés à favoriser la cohabitation harmonieuse et contrer les actes de violence atteignant le sentiment de sécurité des différents usagers des espaces publics de même qu'assurer un environnement sécuritaire lors des différents événements festifs en saison estivale.
- **Patrouille à pied et à vélo** : Afin de mieux rejoindre les différentes clientèles vulnérables, cette pratique est encouragée et tient lieu du même coup à favoriser les rapprochements avec la communauté.
- **Plan de Vigie hivernale** : En collaboration avec la Ville de Montréal, les partenaires communautaires et la Section antiterrorisme et mesures d'urgence (SAMU), ce plan vise à rejoindre et référer les itinérants vers les diverses haltes-chaleur lors des situations de grands froids.
- **Participation à des activités communautaires** : Le SPVM participe à plusieurs activités impliquant des clientèles vulnérables, dont des membres de la communauté autochtone (distribution de repas à la Mission Old Brewery, Chez Doris, etc.).

Initiatives en matière d'interventions auprès de personnes mentalement perturbées

Depuis des années le SPVM développe ses pratiques en matière d'interventions auprès de personnes mentalement perturbées compte tenu de la fréquence des interventions policières auprès de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou encore de dépendance.

- **Équipe ESUP** : L'Équipe de soutien aux urgences psychosociales est composée de policiers du SPVM et d'intervenants sociaux du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui patrouillent en équipe mixte et interviennent directement en première ligne auprès de personnes en situation de crise ou perturbées mentalement. L'équipe a comme mission de favoriser la collaboration multidisciplinaire afin de faciliter l'accès des personnes à des services adaptés que ce soit au niveau de la justice, de la santé ou du soutien dans la communauté.
 - Favorise la désescalade.
 - Suivi en 2e ligne pour référence et accompagnement spécifique selon la problématique. Lien avec le réseau autochtone
 - Soutien aux policiers sur la route lors des interventions.
- **Formation RIC** : Les patrouilleurs RIC (Réponses en Intervention de Crise) sont des agents désignés qui sont sollicités pour répondre à des appels d'urgence impliquant des personnes en crise grave ou aiguë en vue de désamorcer les situations dès les premiers instants d'une intervention. 259 policiers sont formés depuis 2013 SPVM. 183 sont toujours actifs. L'objectif est d'assurer 24/7 la disponibilité d'un de ces patrouilleurs sur chaque équipe de travail, dans chacun des PDQ, à l'unité métro et à l'unité aéroportuaire. Les départs à la retraite, les promotions, etc., demandent à former sur une base régulière de nouveaux agents.
- **Outils sur le site de formation en ligne** : témoignages de personnes ayant vécu en situation d'itinérance, vidéo sur le continuum d'intervention qui favorise l'analyse et une réponse des plus adaptées lors d'intervention par les policiers dans les espaces publics, etc.

Projets en développement

Projet Prévenir

Ce projet en est un de patrouille mixte policiers et intervenants des organismes *Centre amitié autochtone* et *Projets Autochtones du Québec* afin de rencontrer les Autochtones qui arrivent à Montréal (par avion et par autobus) afin de les aviser d'être vigilants et les informer des ressources disponibles en :

- Offrant des conseils de prévention;
- Établissant un lien de confiance;
- Informant des services disponibles;
- Les référant aux diverses ressources qui peuvent leur venir en aide.

Vidéo d'accueil

Une vidéo d'accueil et de prévention avec le centre Ullivik pour les Inuits qui passent par Montréal pour des soins de santé est en production. Cette vidéo sera accompagnée de session de prévention avec le centre Ullivik.

Séances de sensibilisation au travail policier

Avec le centre Parajudiciaire, préparation de rencontres de sensibilisation au travail policier à Montréal au Centre amitié autochtone afin de briser la barrière de l'uniforme.

Déploiement d'un suivi 2^e ligne en itinérance dans les PDQ

Du support est offert au personnel en place dans les postes de quartier. Un arrimage est notamment fait pour qu'un agent pivot en itinérance soit identifié pour toute problématique touchant l'itinérance. Les différents CIUSSS de l'île de Montréal ont d'ailleurs effectué la même démarche afin de faciliter la communication et la prise en charge d'une personne en situation de vulnérabilité.

Défis à poursuivre

Depuis plusieurs années, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) accorde une importance significative :

- Aux principes d'inclusion et d'égalité de traitement;
- À la mise en place de stratégies favorisant la conservation de milieux de vie sains, harmonieux et témoignant du sentiment de sécurité de sa communauté;
- Ainsi qu'à assurer l'égalité des chances pour favoriser une juste représentation de la population active parmi les employés.

L'ensemble des initiatives en cours et ceux qui se développeront visent à continuer à mieux adapter les interventions policières du SPVM aux réalités de la communauté autochtone en matière de besoins de sécurité.

Une attention spéciale sera néanmoins accordée aux problématiques prioritaires suivantes : la violence chez les jeunes; le besoin de cohabitation harmonieuse entre tous; le renforcement des partenariats et des collaborations pour assurer une bonne continuité des services; la poursuite de séances de sensibilisation/formation dans un contexte de développement continu adaptées aux divers paliers de l'organisation (des recrues aux cadres).

Annexe 1 - plan des séances de sensibilisation/formation

Unité responsable : Section prévention et sécurité urbaine du SPVM (SPSU)

Intitulé :	Session de sensibilisation à la réalité autochtone
Diffuseur (s) :	Agent de liaison autochtone avec membre(s) de la communauté autochtone
Durée :	Entre 30 minutes et 4 heures
Type de formation :	En salle ou en poste de quartier
Clientèle visée :	Patrouilleurs et cadets policiers dans les quartiers sensibles <ul style="list-style-type: none">• 2015 : 270 patrouilleurs et 25 cadets policiers• 2016 : 580 patrouilleurs et 25 cadets policiers• 2017 : 327 patrouilleurs rencontrés et 85 cadets policiers• Total de 73 sessions offertes

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Démystifier et mieux comprendre la réalité des peuples autochtones
- Améliorer l'approche et la réponse policière en matière autochtone
- Renseigner sur les services et ressources offerts aux autochtones

CONTENU

- Survol historique des peuples autochtones et des traumatismes vécus
- Exposé des réalités actuelles vécues en réserve et du déplacement engendré
- Exposé des meilleures pratiques d'intervention et d'approches auprès de cette clientèle
- Nomenclature des ressources offertes pour référencement et accompagnement

MÉTHODES DIDACTIQUES

- Exposés magistraux
- Manifestation de rites
- Échanges en groupe
- Distribution de dépliants des ressources

Unité responsable : Section prévention et sécurité urbaine du SPVM (SPSU)

Intitulé :	Session de sensibilisation à la réalité autochtone en lien avec l'implantation du Centre Ullivic à Dorval
Diffuseur (s) :	Agent de liaison autochtone et membres de la direction du centre Ullivic
Durée :	2 heures
Type de formation :	Au centre Ullivic
Clientèle visée :	Tout le personnel policier du PDQ 5; chef d'unité, lieutenant, patrouilleurs, agents sociocommunautaires et agent de sécurité routière

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Renseigner sur les services offerts et la mission du Centre Ullivic
- Sensibiliser sur la réalité des peuples inuits à Montréal
- Favoriser la collaboration entre le SPVM et le centre Ullivic en partageant les attentes

CONTENU

- Survol historique du Centre
- Présentation de la structure du Centre et de ses modes de fonctionnement

MÉTHODES DIDACTIQUES

- Exposés magistraux
- Vidéo
- Échanges en groupe

Unité responsable : Section prévention et sécurité urbaine du SPVM (SPSU)

Intitulé :	Sensibilisation aux réalités des femmes autochtones
Diffuseur (s) :	Agent de liaison autochtone en collaboration du Projet Autochtone Québec (PAQ) et Femmes autochtones du Québec
Durée :	2,5 heures
Type de formation :	En centre d'enquête
Clientèle visée :	24 enquêteurs spécialisés déployés dans le cadre de la présente enquête à Val-d'Or

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- Dresser un portrait de la réalité des femmes autochtones du Nord du Québec et de Montréal
- Favoriser la collaboration entre les policiers et les femmes autochtones que les enquêteurs déployés rencontreront

CONTENU

- Survol historique et traumatismes vécus par les femmes
- Exposé des mécanismes de défenses et perceptions des forces policières par celles-ci

MÉTHODES DIDACTIQUES

- Exposés magistraux
- Échanges en groupe

Unité responsable : Section prévention et sécurité urbaine du SPVM (SPSU)

Intitulé :	Sensibilisation aux réalités autochtones
Diffuseur (s) :	Agent de liaison autochtone en collaboration avec des membres de la communauté autochtone
Durée :	1 heure
Type de formation :	En classe
Clientèle visée :	Patrouilleurs nouvellement embauchés (recrues), dispensé à chaque cohorte

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Démystifier et mieux comprendre la réalité des peuples autochtones
- Améliorer l'approche et la réponse policière en matière autochtone
- Renseigner sur les services et ressources offerts aux autochtones

CONTENU

- Survol historique des peuples autochtones et des traumatismes vécus
- Exposé des réalités actuelles vécues en réserve et du déplacement engendré
- Exposé des meilleures pratiques d'intervention et d'approches auprès de cette clientèle
- Nomenclature des ressources offertes pour référencement et accompagnement

MÉTHODES DIDACTIQUES

- Exposés magistraux
- Manifestation de rites
- Échanges en groupe
- Distribution de dépliants des ressources

Unité responsable : Section prévention et sécurité urbaine du SPVM (SPSU)

Intitulé :	« Mieux comprendre le monde autochtone pour mieux intervenir »
Diffuseur (s) :	Pierre Picard, Groupe de recherche et d'intervention psychosociale en milieu autochtone (GRIPMA)
Durée :	4 heures
Type de formation :	En salle
Clientèle visée :	Tous les cadres policiers et civils et policiers sociocommunautaires (à compter de novembre 2017)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Mieux connaître le milieu autochtone.
- Meilleure connaissance des facteurs à la base de problématiques psychosociales
- Étalonnage des meilleures pratiques pour favoriser la relation d'aide et l'intervention

CONTENU

- Perceptions des participants à l'égard des Premières Nations
- Regard historique sur l'organisation sociale et politique des Premières nations d'avant la colonisation
- Regard historique sur l'organisation sociale et politique des Premières nations d'après la colonisation
- Regard historique sur l'organisation sociale et politique des Premières nations depuis la création de la loi sur les Indiens et l'avènement des pensionnats
- Regard psychosocial actuel des conditions de vie des Premières nations et incidence sur la criminalité
- Perspectives d'avenir et enjeux

MÉTHODES DIDACTIQUES

- Exposés magistraux
- Atelier d'échange
- Échanges en groupe

